

trons et les ouvriers, qui contrastait heureusement avec les luttes politiques et religieuses.

Dés études plus approfondies sur l'histoire américaine ont fait justice de la *légende* selon laquelle les établissements puritains de la Nouvelle-Angleterre auraient été fondés sur l'*égalité sociale*.

Les pèlerins de Plymouth, les compagnons de Miles Standish, n'étaient rien moins que des révolutionnaires. Leur idéal politique se bornait à remplacer dans le gouvernement de leurs établissements les agents du pouvoir royal, par des chefs de famille qui eussent la qualification religieuse de membres de la *Congrégation*, et à n'admettre dans la tenure des terres aucun droit *manorial*, aucune redevance féodale, à ce que toutes les terres fussent des *free-holdings*, comme dans l'antique donarchie saxonne. Voilà à quoi se bornaient leurs idées de rénovation sociale. D'ailleurs ils reproduisaient toutes les institutions vraiment nationales de la mère patrie, et c'est ainsi qu'ils établirent autour des premiers townes des *common-fields*, pâtures communales, qui ne furent partagées qu'assez tardivement.

M. Carlier, dans sa savante *Histoire du peuple américain*, a montré comment les anciens codes du Massachusetts, du Connecticut, du Rhode-Island faisaient, conformément à l'esprit du temps, une distinction constante pour l'application des lois pénales entre le gentleman et l'homme du commun. Il en était de même dans les universités ou collèges, où l'on retrouvait l'image des démarcations qui, en Angleterre, classent encore les étudiants d'Oxford selon la naissance.

La hiérarchie sociale était non moins respectée dans le régime du travail. Sans parler des noirs ou des Indiens réduits en esclavage, la plupart des ouvriers étaient des émigrants européens, qui comme les *coolies* indiens de nos jours, payaient le prix de leur passage au moyen d'un engagement de travail de plusieurs années. A leur débarquement, le capitaine les *vendait* aux propriétaires; et, pendant tout le temps de leur engagement, les *indented servants*, tel était leur nom, étaient soumis à un régime légal fort analogue à celui des esclaves, tempéré toutefois par les mœurs chrétiennes et le sentiment de la communauté de race (1). Les rapports des maîtres avec les ouvriers libres étaient

(1) Sur la dureté des lois de la Nouvelle-Angleterre, à l'égard des *indented servants*, voyez Seaman, *Commentaries on the constitutions and laws, peoples and history of the United States*. (Ann Arbor 1863), p. 209.